



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Bourg-lès-Valence, le **03 DEC. 2025**

Affaire suivie par la Direction Générale
04.75.79.45.47 - dgs@bourg-les-valence.fr

Nos Réf. : MM/PT/SF

Cher(e)s Collègues,

Un CONSEIL MUNICIPAL se réunira, en séance publique, en salle des mariages (rez-de-chaussée), à la Mairie, le :

Mercredi 10 décembre 2025 à 18 h 30

Nous vous adressons par mail le lien de téléchargement dans lequel vous trouverez le dossier du conseil municipal.

Selon l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, un conseiller municipal peut donner un pouvoir à un collègue de son choix.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e)s collègues, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire,

Marlène MOURIER